



Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

Paix, Sécurité, Stabilité et Développement

Quelle gouvernance de la sécurité ?

PARTAGE D'EXPERIENCE DU NIGER

HAUTE AUTORITE A LA RECONCILIATION NATIONALE ET A LA CONSOLIDATION DE LA
DEMOCRATIE

DR. FARMO MOUMOUNI

SECRETAIRE GENERAL

Introduction

C'est sans doute une tâche redoutable que vous me confiez, en me conviant à intervenir à la suite des éminents communicateurs que nous venons d'écouter. Je me réjouis cependant de l'occasion que vous me donnez de partager avec vous l'expérience nigérienne de la Haute Autorité à la réconciliation nationale et à la consolidation de la démocratie.

Comme le dit un proverbe dogon de chez vous : *la parole est à tous dans ce monde, il faut la partager*

En prenant la parole, en vue d'échanger avec vous, je tâcherai donc de dire dans quelles circonstances la Haute Autorité est née, comment elle est organisée, et enfin, comment elle a été accueillie par l'opinion publique nigérienne ou plutôt par une partie de celle-ci.

Création

La Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie a été créée au lendemain du coup d'Etat de février 2009 qui mit fin au régime "monarchisant" du Président Tanja Mamadou qui s'est fait connaître sous le vocable de Tazrce, signifiant continuer en Hausa. Continuer à gouverner, au-delà des deux mandats prévus par la Constitution de la Ve République, telle était la volonté des tenants du Tazrce qui, comme vous le savez rencontra la résistance des forces démocratiques.

Je ne m'étendrai pas sur ce pan de notre histoire, qu'il me suffise de dire qu'il a provoqué une fracture profonde au sein de la société nigérienne en même temps qu'il pervertissait notre démocratie qui était jusque là considéré comme un modèle.

La Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie a vu le jour le 15 avril 2010, sous la Transition conduite par le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSR) Elle a été mise en place pour répondre au besoin pressant qu'avaient les Nigériens de surmonter les différends nés de la période évoquée, et celui de trouver un cadre politique juste et transparent pour poursuivre ensemble l'œuvre nationale de développement.

Comme vous pouvez le constater, la Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie est une jeune institution, une institution dont la dénomination à elle seule constitue un programme, une institution qui a des ambitions, une institution pour tout dire, prête à relever de grands défis. Vous aurez remarqué la longueur de la dénomination de notre institution, pour vous l'épargner, je parlerai seulement de Haute Autorité.

NOTRE VISION

Ce que nous voulons, ce que nous recherchons et tâchons d'atteindre, c'est l'établissement d'une paix durable au Niger, en prévenant les conflits, en agissant sur leurs causes et sur leurs effets, tant au niveau social, économique que politique. Notre vision est celle d'un vivre ensemble paisible et démocratique.

NOTRE MISSION

La Haute Autorité est un service rattaché à la Présidence de la République du Niger, et c'est d'elle qu'elle a reçu la mission qui peut être formulée de la manière qui suit :

Œuvrer à la réconciliation des Nigériens et renforcer la démocratie, par des actions visant notamment à :

Lutter contre les inégalités et les disparités dans les actions de développement ;

Prévenir les conflits ;

Asseoir la paix sociale par le dialogue ;

Ancrer dans le vécu des Nigériens, une culture démocratique caractérisée par la discipline citoyenne, l'esprit civique et le patriotisme.

Au demeurant, le point de convergence des actions que nous menons, c'est l'unité nationale, dans un espace démocratique.

NOS OBJECTIFS

Nous nous sommes donnés comme objectif, de cultiver et de promouvoir, à l'échelle de notre pays, des valeurs que nous tenons pour cardinales, ces valeurs qui élèvent les nations et les fortifient, je veux parler de :

Respect et tolérance

Entraide et solidarité

Paix et démocratie

STRUCTURE

Pour mener sa mission, la Haute Autorité s'appuie sur une structure au sommet de laquelle se trouve le Président. Viennent ensuite :

Le Comité Consultatif

Composé de représentants de toutes les couches socioprofessionnelles du pays, se réunit un (1) fois par trimestre ou à la demande du Président de la Haute Autorité pour donner son avis sur les actions et les grandes orientations concernant la consolidation de l'unité nationale et la promotion de la démocratie.

SECRETARIAT GENERAL

Coordonne les activités des six (6) départements que compte l'institution.

Consolidation de la Paix et Unité Nationale

Projets et Appui Institutionnel

Promotion de la Culture Démocratique

Communication

Affaires Administratives et Financières

REPRESENTATION

Puisque sa mission est nationale, et parce qu'elle veut la mener dans la proximité, la Haute Autorité projette de s'implanter sur l'ensemble du territoire nigérien par des représentations aux niveaux régional, départemental et communal.

DE LA PERCEPTION DE LA RECONCILIATION NATIONALE

J'aborde à présent le dernier point de mon exposé : quel sort l'opinion publique nigérienne a fait à la réconciliation nationale ?

Pour répondre à cette question, je me réfère à ce qui a été dit dans les débats publics radiodiffusés ou télédiffusés, les conversations privées, mais surtout ce que j'ai entendu au cours de la Caravane sur la Démocratie, la Réconciliation Nationale et la Participation Citoyenne, que nous avons organisée du 4 au 20 novembre 2010.

Cette caravane a visité les huit (8) régions que compte le pays, autrement dit, elle a fait le tour du Niger en 17 jours, et à chaque étape, les populations ont été invitées à débattre de deux thèmes : Démocratie et Participation Citoyenne d'une part, et Réconciliation Nationale d'autre part. J'étais, en tant que conférencier, chargé d'introduire le second thème.

Quels enseignements en avons-nous tiré ?

Deux choses essentiellement :

Une unanimité certaine s'est formée autour du bien fondé de la consolidation de la démocratie et la participation citoyenne ;

Une controverse est née à propos de la réconciliation nationale.

Autrement dit, si la consolidation de la démocratie a été bien accueillie, la réconciliation nationale, elle, a été prise à parti ; c'est sa pertinence même qui a été remise en question par un argumentaire que je me propose de passer brièvement en revue.

L'ARGUMENTAIRE

Cet argumentaire comprend quatre éléments qui renvoient successivement à l'absence de conflit, à la communauté de croyance, à des relations sociales particulières, et à la baraka.

L'absence de conflit

Le premier argument énonce que la réconciliation nationale n'a pas droit de cité au Niger, parce que le pays n'est pas en guerre.

Arrêtons-nous un instant sur cet argument pour en montrer le caractère incongru. Il laisse entendre, au demeurant, que la réconciliation nationale au Niger n'aurait de sens que si le pays était en guerre. Or, présenter la guerre comme condition de la réconciliation nationale, est aberration palpable, et soutenir que la réconciliation ne sied qu'aux pays en guerre est un non-sens.

Nulle part on ne réconcilie pendant que la guerre se déroule. Et si l'on s'avisait de le faire, les hostilités ne nous en dissuaderaient. Quand les hostilités cessent, le temps de la réconciliation n'est pas encore arrivé, parce qu'on s'occupe d'abord de panser les plaies, de redresser le pays, de le relever ou de le reconstruire. La réconciliation succède aux hostilités et à l'accalmie : elle débute avec l'apaisement, et se poursuit avec la paix retrouvée. Ce ne sont donc pas -comme on l'entend dire souvent- les pays qui sont en guerre qui ont besoin de réconciliation, mais au contraire ceux qui, comme le Niger, ne sont pas, ou ne sont plus en guerre.

Ce type d'argument pêche par manque de cohérence, il ne tient compte ni de l'enchaînement nécessaire des choses, ni de leur succession. Mais encore, il semble ignorer qu'il existe des conflits autres qu'armés.

La croyance commune

Le second argument repose sur la croyance commune. Les Nigériens, dit-on, sont majoritairement musulmans, et l'appartenance à une religion commune, les empêcherait de s'élever les uns contre les autres. Cela s'entend aisément. Mais si les Nigériens sont musulmans, ils demeurent des hommes, et on retrouve chez l'homme nigérien, toutes les qualités et toutes les faiblesses qui caractérisent le genre humain, notamment l'esprit belliqueux et la volonté de nuire.

N'assiste-t-on pas tous les jours au spectacle poignant de ces peuples appartenant à la même religion, partageant le même terroir, la même culture, la même langue, le même pays ou la même nation, qui s'entredéchirent ?

La religion tempère sans doute nos actions, mais elle ne change pas notre nature.

Les relations sociales

Le troisième argument avance des relations sociales particulières. Dans le cas du Niger, ces relations renvoient à la parenté à plaisanterie ou cousinage, et aux mariages inter ethniques. Ces relations seraient le socle de la paix et le ciment de l'unité nationale. On soutient que ces relations sociales, dissuaderaient les Nigériens de tout conflit et rendraient la réconciliation nationale caduque.

Mais ce qu'on ne dit pas ou qu'on ne sait pas, c'est que relations à plaisanterie et mariages inter ethniques, sont à la fois des témoignages vivants des conflits intercommunautaires anciens et des mises en garde contre les conflits présents et à venir.

En effet, les mariages inter ethniques et les relations à plaisanterie sont des mécanismes sociaux mis en place aux temps jadis pour prévenir les conflits entre diverses communautés. Ces mécanismes sociaux fonctionnent comme des soupapes de sécurité. Or, quand les soupapes de sécurité sont soumises à de fortes pressions, elles sautent, il y a alors explosion.

Rapporté à nos propos, cela signifie que les relations à plaisanterie et les mariages inter ethniques, malgré les services qu'ils rendent à la cohésion sociale, ne sont pas des garanties infaillibles de l'unité nationale et de paix.

La baraka

Le quatrième argument enfin, évoque la baraka. Notre baraka, autrement dit notre chance, viendrait de l'appartenance à une croyance commune, mais aussi du génie de nos ancêtres qui ont su mettre en place des mécanismes sociaux destinés à prévenir les conflits. C'est ici l'occasion de rendre hommage à nos ancêtres qui ont su répondre aux défis de leur temps, mais aussi de nous demander ce que nous faisons pour relever ceux de notre temps. Gardons-nous de dormir sur les lauriers de nos ancêtres.

Des pays, qui, comme le Niger avaient la baraka, parce qu'ils avaient l'un ou l'autre des mécanismes ou les deux à la fois, ont connu des conflits dramatiques. Il arrive que des communautés ayant les mêmes croyances, unies par les liens du mariage et ceux du cousinage entrent en conflit; et qu'aux quatre coins du monde des conflits opposent des peuples sensés avoir la baraka.

La chance n'est le propre d'aucun pays, elle arrive comme elle s'en va, c'est-à-dire, sans que nous n'ayons le moindre contrôle sur elle. Il n'existe donc rien de plus absurde que de faire reposer la quiétude nationale sur la baraka.

Conclusion

Voilà, Mesdames, Messieurs, les arguments qui ont été utilisés contre la réconciliation. Mais, dans la mesure où réconcilier signifie rapprocher des personnes ou des groupes de personnes dont les points de vue, les positions, sont différents, opposés ou divergents, ces arguments, plutôt que de disqualifier la réconciliation, militent malgré eux en faveur du bien fondé de la Haute Autorité à la Réconciliation nationale, en même temps qu'ils montrent l'ampleur du travail qui reste à réaliser.

Au demeurant, ces arguments ne remettent pas en cause notre mission, pas plus qu'ils n'ébranlent nos convictions.

J'ai ouvert mon exposé par un adage dogon de chez vous, vous me permettez de le clore par un adage songhay de chez nous : La coexistence pacifique des dents et de la langue n'empêche pas qu'elles entrent en conflit, car il arrive souvent que les dents mordent la langue.

Nous croyons que le conflit précède logiquement la réconciliation et la justifie ; que là où il y a vie, il y a toujours conflit ; que toute vie est mue par des intérêts ; que les conflits naissent de la rencontre et de l'opposition des intérêts des vivants ; et qu' ils surgissent dans tous les domaines de notre existence.

Nous croyons enfin que c'est la réconciliation, c'est-à-dire cette activité continue qui travaille au rapprochement des hommes, en prévenant ou en les réglant les conflits qui leur a permis de s'entendre et de vivre en paix. C'est la réconciliation qui a permis aux sociétés humaines de se stabiliser, de progresser et de prospérer. C'est pourquoi, à la Haute Autorité, nous la regardons comme une activité centrale, une activité sans laquelle la paix et la sécurité sont menacés, l'unité nationale se fissure, la démocratie se dépave, pendant que le développement marque le pas.